

Sixième conférence annuelle sur la géographie appliquée

Le ministre de l'environnement du Canada, M. Charles Caccia, a prononcé un discours lors de la sixième conférence annuelle sur la géographie appliquée, le 14 octobre, à l'Institut polytechnique Ryerson de Toronto (Ontario).

M. Caccia a alors déclaré que « Le ministère de l'environnement a officiellement choisi de mettre en œuvre ce qu'il est convenu d'appeler une approche « écosystémique », vu que la société et la structure économique actuelles appartiennent au même environnement global. Ainsi, les déchets produits et rejetés dans les eaux ou dans l'air, voire même confinés dans des décharges peu sûres, sont rejetés dans un environnement non étranger à notre société. Il en résulte une redistribution à l'intérieur d'un écosystème ou d'une biosphère dont tous les humains font partie.

C'est sans nul doute en ce qui concerne le bassin des Grands Lacs que l'application de cette perspective écosystémique a eu les effets les plus marqués. Une telle approche risque d'avoir les plus profondes répercussions sur les relations bilatérales canado-américaines.

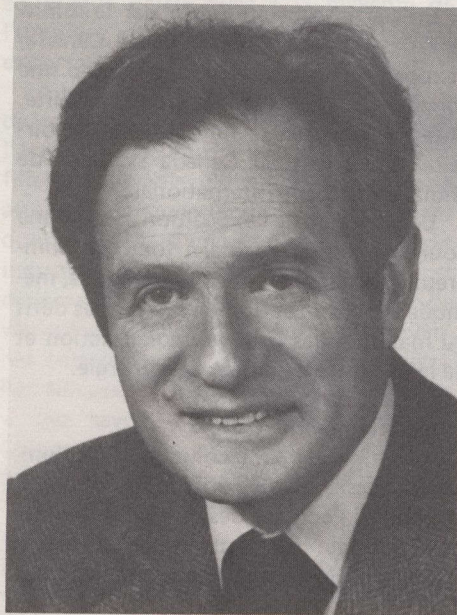
Les résidents de l'écosystème des Grands Lacs se montrent, à juste titre, préoccupés par les produits toxiques. Ces produits représentent une menace qui prend des proportions qu'aucun autre problème environnemental n'a posé jusqu'à maintenant. Ils peuvent être bio-accumulatifs et, du fait de combinaisons simples ou multiples dans l'environnement, ils peuvent donner naissance à des substances tout à fait nouvelles et inconnues.

Le dossier du canal Love n'offre que l'illustration la plus connue du problème lié aux produits toxiques. Selon la Commission mixte internationale, plus de 50 000 produits chimiques sont maintenant présents dans l'écosystème du bassin des Grands Lacs. De ce nombre, au moins 2 000 présentent des risques et, de ceux-ci, seulement 200 ont fait l'objet d'études permettant d'établir des objectifs de concentrations « admissibles » dans l'eau et dans le biotope.

Les négociations bilatérales sur les précipitations acides visent essentiellement le réemploi des techniques de résolution de problèmes élaborées pour la gestion des ressources en eau du bassin des Grands Lacs. Après avoir examiné et cerné un problème, les diverses compétences se penchent sur les mesures à prendre, s'en-

tendent sur les réductions qu'il faut effectuer pour le maîtriser et se fixent, chacune de leur côté, des objectifs.

Pour enrayer les précipitations acides, il faudra consentir des dépenses considérables. Mais l'eau, les sols, les forêts et même l'économie de nos deux pays courent de tels dangers que nous ne pouvons plus hésiter. En d'autres termes, bien que nous disposions déjà des institutions et des moyens techniques pour résoudre le problème extrêmement complexe des précipitations acides, notre action, pour s'avérer pratique et efficace, doit reposer sur une volonté politique.



M. Charles Caccia

Il importe au plus haut point de reconnaître la justesse de ce constat. L'urgence des problèmes de pollution de cette nature touche de plus en plus la planète tout entière. Les précipitations acides ne concernent pas seulement le Canada et les États-Unis, mais toute l'humanité. Elles ont déjà causé la mort de milliers de lacs en Scandinavie. En plusieurs endroits, tel la Forêt-Noire en Allemagne, les précipitations acides menacent sérieusement des richesses environnementales inestimables.

Étant donné la nature de la dernière génération de polluants, nous ne pouvons plus nous permettre d'attendre que le mal soit fait pour agir. Dans le bassin des Grands Lacs, nous sommes aux prises avec des problèmes précis qu'il importe de résoudre sans tarder. Il nous faut régler le problème des précipitations acides et enrayer la menace des produits toxiques. Nous devons accorder plus d'attention

aux incidences environnementales de la navigation en hiver et à la possibilité de détournement à grande échelle. En réalité, certains problèmes des Grands Lacs affectent la biosphère tout entière.

Notre planète constitue elle-même un grand écosystème. À cette échelle, l'action exercée bilatéralement par nos deux pays ne suffira peut-être pas à résoudre les problèmes qui nous affectent. L'accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs précise notamment que l'on ne peut rétablir et améliorer la qualité des eaux limitrophes sans considérer les autres éléments de l'écosystème du bassin des Grands Lacs avec lesquels ces eaux sont en interaction. Comme les écosystèmes se définissent en fonction de leur échelle, ce qui s'applique aux bassins des Grands Lacs peut et doit s'appliquer à l'écosystème global que constitue notre planète.

Il serait facile de dresser une liste immense des problèmes environnementaux graves qui affectent notre planète. On connaît déjà bien ceux des précipitations acides et des produits toxiques. Certains autres même s'ils semblent ne pas nous toucher de près, n'en demeurent pas moins graves. Dans quelle mesure l'augmentation du gaz carbonique dans l'atmosphère nous affectera-t-elle? On entend parfois dire que l'effet de serre qui pourrait en résulter prolongera la saison de croissance au Canada. Cependant, il est possible qu'elle transforme aussi les Prairies en un vaste désert dans lequel les agriculteurs risquent de se trouver dans une situation aussi désastreuse que celle des années 30.

La destruction des forêts ombrophiles tropicales se poursuit de façon alarmante à l'échelle planétaire. Ces forêts abritent de 30 à 40 p. 100 des espèces végétales et fauniques du globe. La Terre compte actuellement de cinq à dix millions d'espèces d'organismes et, selon les scientifiques, il est possible que nous assistions à la destruction d'un million de ces organismes d'ici à la fin du siècle. S'il se peut que cette estimation se révèle exagérée, il n'en est pas moins vrai que nous ignorons les conséquences des réductions inquiétantes du nombre d'espèces et de l'appauvrissement du pool génétique de l'écosystème terrestre.

La désertification, les répercussions des sécheresses et des inondations sur l'environnement, la perte de terres agricoles, l'explosion démographique, l'urbanisation et les problèmes sociaux qui résultent de l'exploitation des sources d'énergie sont

(suite à la page 8)